

O B J E T : Dénomination de lotissements très sociaux.

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Certains lotissements très sociaux lancés en 1980 et 1981 n'ont pas encore été officiellement baptisés. Il s'agit des opérations suivantes :

O P E R A T I O N S	P R O P O S I T I O N S D ' A P P E L L A T I O N
- Hyacinthe 1 ère tranche (57 lgts)	Les longanis
- Hyacinthe 2 ème tranche (49 lgts)	Les Badamiers
- Chaudron (101 lgts)	Les Caramboles
- Hauts de Moufia I (82. logements)	Les Pistaches
- Hauts de Moufia II (103 lgts)	Les Evis ou les Barbadines

Je vous demande de bien vouloir donner à ces différents lotissements une dénomination officielle et définitive.

LE MAIRE - lit l'avis des Commissions :

"AVIS FAVORABLE. Les commissions préfèrent cependant en ce qui concerne :

- Les Hauts de Moufia 1, la dénomination : "les ananas"
- Les Hauts de Moufia 2, la dénomination : "les letchis"

M. Jean Marie DUPUIS - Il faudra faire les plantations. Il/s'agira pas de mettre des noms sans faire les plantations.

LE MAIRE - Ce sera une obligation.

LE MAIRE - Je mets aux voix l'affaire ci-dessus avec l'avis des Commissions.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ